



Formation de 3 jours

Evaluer et gérer les risques criminels

2, 9 et 16 mai 2019

Public concerné

Professionnel-le-s confronté-e-s de près ou de loin à l'identification et la gestion des risques criminels, e.g. criminologues, agent-e-s de probation, policier-ère-s, éducateur-trice-s, animateur-trice-s socio-éducatif-ive-s, travailleur-euse-s sociaux-ales, psychologues, chargé-e-s de prévention ou de sécurité, président-e-s de tribunaux, avocat-e-s, procureur-e-s et élu-e-s, de même que cadres intermédiaires d'institutions publiques policières, judiciaires, pénitentiaires, de probation, et privées

Dates

Les jeudis 2, 9 et 16 mai 2019

Délai d'inscription

25 janvier 2019

Lieu

Campus UNIL-EPFL

Certification

Obtention d'une attestation de participation et de 2 crédits ECTS pour les participants ayant suivi l'ensemble du programme et satisfait à ses exigences

Organisation

Ecole des sciences criminelles (ESC),
Université de Lausanne (UNIL)

Enjeux

Les questions portant sur les risques criminels ont rarement fait l'objet d'autant de débats publics. Les discussions sont notamment orientées sur le fonctionnement des institutions de la chaîne pénale et la manière dont elles évaluent et gèrent ces différents risques. Si chacun convient de l'importance de travailler sur les pratiques fondées sur les données probantes et en réseau, la concrétisation de ces objectifs sur le terrain reste souvent complexe. Ces 3 jours de formation visent à accroître les connaissances sur les pratiques et outils destinés à identifier et gérer les risques liés aux personnes. L'approche est novatrice par le fait qu'elle conjugue les enseignements les plus récents, tant sur l'identification que la gestion des risques, dans une perspective à la fois appliquée, intégrée et expérimentielle

Objectifs

- Comprendre les différents concepts, types et approches en matière d'évaluation et de gestion des risques
- Acquérir des connaissances générales sur les pratiques d'évaluation et de gestion des risques fondées sur les données probantes
- Avoir connaissance des outils de base pour évaluer et gérer les risques
- Être capable d'adapter les pratiques les plus prometteuses en la matière à des situations concrètes
- Savoir intégrer les processus, les évaluer et communiquer leurs résultats
- Favoriser la mise en réseau des professionnels concernés par les risques criminels

Evaluer et gérer les risques criminels

Inscrivez-vous sur www.formation-continue-unil-epfl.ch

Conditions d'admission

Admission sur dossier. Joindre au bulletin d'inscription un bref CV.

Le nombre de participant·e·s est limité à 20

Finance d'inscription

CHF 1500.- (support de cours et repas compris)

Conseil scientifique

- Philippe Delacrausaz, *responsable du Centre d'expertises de l'Institut de psychiatrie légale du CHUV*
- Vincent Huguenin-Dumittan, *ancien chef du Service de probation et actuel chef du Service de la santé publique, Neuchâtel*
- Manon Jendly, *professeure, ESC, UNIL*
- Olivier Ribaux, *directeur et professeur, ESC, UNIL*

Organisateurs

- Simon Baechler, *responsable formation, ESC, UNIL et inspecteur scientifique, Police neuchâteloise*
- Lionel Grossrieder, *chargé de cours, ESC, UNIL et analyste criminel, Police cantonale vaudoise*
- Stéphanie Loup, *responsable de l'unité d'évaluation criminologique du Service pénitentiaire vaudois et chargée de cours, ESC, UNIL*
- Aurélien Schaller, *adjoint au chef de service du Service pénitentiaire neuchâtelois et doctorant ESC, UNIL*
- Aurélien Stoll, *ancienne spécialiste longues peines et mesures à l'Office d'exécution des sanctions et de probation, Neuchâtel et assistante-doctorante, ESC, UNIL*

Approche pédagogique

- Enseignements théoriques dispensés à l'appui d'exemples concrets
- Cas pratiques, mises en situation et travaux en groupe
- Mise en perspective avec sa pratique professionnelle par un travail personnel



Programme

La formation se décline en 3 modules thématiques et 1 module transversal, répartis sur 3 jours

MODULE 1 : IDENTIFIER ET ÉVALUER

- Définitions des concepts généraux relatifs aux risques et ressources (qu'est-ce que le risque, l'incertitude, la prédiction, la probabilité, un facteur protecteur, une ressource, etc.)
- Définitions des concepts spécifiques relatifs aux risques criminels (qu'est-ce que la récurrence, la réitération, la dangerosité, etc.)
- Identification des principales approches en matière d'évaluation et de gestion des risques et des ressources
- Élaboration d'un diagnostic criminologique

MODULE 2 : ÉVALUER ET GÉRER

- Présentation de pratiques en matière d'évaluation des risques
- Introduction aux outils d'évaluation des risques et des ressources
- Discussion sur les limites et les enjeux liés à la prédiction structurée, respectivement clinique

MODULE 3 : GÉRER ET COMMUNIQUER

- Présentation de pratiques en matière de gestion des risques
- Introduction aux stratégies d'intervention
- Discussion sur les limites et les enjeux liés à l'intervention sous contrainte
- Évaluation du processus et communication de ses résultats

MODULE TRANSVERSAL : INTÉGRER

- Développement de processus intégrés relatifs à l'évaluation et la gestion des risques et ressources à travers la chaîne pénale

© Photos : A. Dao, Fotolia.com | Inyul, Yuri Arcurs, Rido.